

Le bois du Mas, proprement dit, dépendait du château de la Roullière, mais vers la fin du siècle dernier, il fut vendu en détail et divisé en parcelles. Aujourd'hui, la plupart des fermes de Bessenay en possèdent une certaine étendue ; il est en taillis avec arbres de haute futaie, l'essence dominante est le chêne. On rencontre des pins sur le versant nord ; de nombreux sentiers traversent ces bois pittoresques. Les autres bois de Bessenay sont en taillis sous futaies ; il existe vers le Conan quelques pinaies qui sont bien plus nombreuses dans les communes voisines.

Nous voyons une très grande variété d'essences dans les bois de Bessenay, nous allons en donner une liste complète : chêne, fayard, charme, pin (*pinus sylvestris*), sapin argenté (*abies pectinata*), frêne, mélèze (1), tremble, bouleau, peuplier, saule, châtaignier, aune ou verne, érable champêtre (*campestre*) et plane (*platanoïdes*), orme, tilleul, coudrier. Comme on le voit, c'est très varié.

Nous ne pensons pas que les derniers défrichements se soient faits à Bessenay à une époque récente comme dans d'autres pays. Depuis longtemps, il n'y en a pas eu d'importants à Bessenay ; depuis longtemps l'agriculture s'est emparée de tous les terrains propres à rapporter plus que les bois ; la preuve que les bois n'étaient pas plus abondants jadis que maintenant, est dans la lettre suivante écrite au commencement du siècle, dans l'intérêt de la conservation forestière, et que nous reproduisons ici dans son incorrection, à titre de document.

« De Saint-Bel, 18 floréal an II de la Rép. fr.

« Le sous-inspecteur des forêts du département du

---

(1) Il n'est pas indigène.